

Conférence de François de Bez et Jean Rouquerol

à la communauté St Luc

"Migrants : un avenir à construire ensemble»



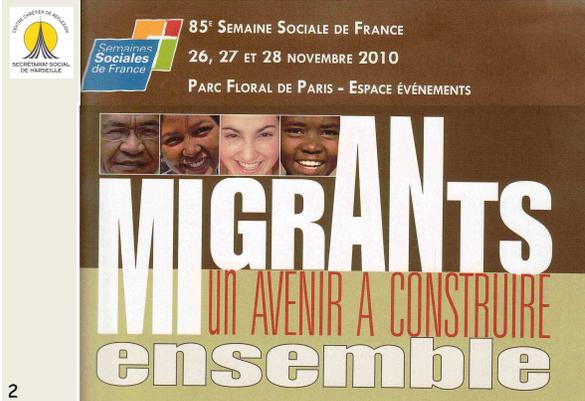
Centre Saint Luc, Marseille, 19 Novembre 2011

Migrants: Un avenir à construire ensemble

François de Bez et Jean Rouquerol

Présentation s'appuyant en grande partie, mais pas uniquement, sur la 85^e Semaine Sociale de France dont elle reprend le titre

1



2



MIGRANTS

A/ Etat des lieux

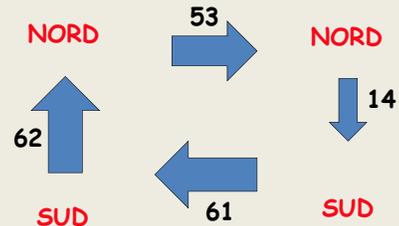
- ⌘ La dédramatisation par les chiffres
- ⌘ Situation économique et sociale des immigrants
- ⌘ L'Islam et les Musulmans

3



1/ Migration mondiale

Les 4 grands groupes de migrants à travers le monde, en millions de personnes en 2005



4



2/ Migration européenne

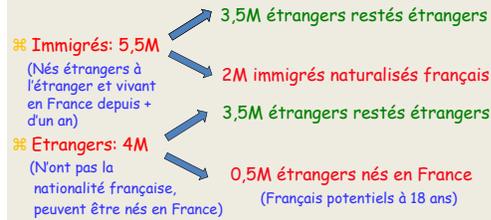
Proportionnellement à leur population, en 2010 :

- ⌘ USA, Canada, Australie ont plus d'immigrés que l'Europe
- ⌘ La France n'a pas le plus d'étrangers en Europe
 - ☒ Suisse: 23,2%
 - ☒ Espagne: 14,1% (Maroc, Amérique du Sud)
 - ☒ Allemagne: 13,1% (Balkans, Russie, Turquie...)
 - ☒ France: 10,7% (cf Pays-Bas, Grande-Bretagne, Belgique...)

5



3/ La situation en France Etrangers et immigrés (en 2005)



6



3/ La situation en France (suite)

- ⌘ Immigrés clandestins: entre 200 et 400 000 (estimation Cimade)
- ⌘ Entrées légales: 100 000 en 2009
- ⌘ Naturalisations: 100 000 en 2009
- ⌘ Ancienneté: 80% des immigrés depuis + de 5 ans
60% depuis + de 10 ans
- ⌘ Aujourd'hui, 23% des français ont un parent ou un grand-parent immigré
- ⌘ "Le "modèle français" n'est pas un modèle d'intrusion massive, c'est plutôt celui d'une infusion durable" F.Heran,INED

7



4/ Pays d'origine des immigrants

Situation en 2005 (Source: INSEE, France métropolitaine)

- ⌘ Maghrébins: 1,5 millions (30%)
- ⌘ Européens: 1,6 millions (surtout Portugal, Italie, Espagne)
- ⌘ Turcs: 225 000
- ⌘ Asiatiques du Sud Est: 140 000
- ⌘ Africains: 123 000 (Sénégal, Mali...)

Evolution importante

- ⌘ En 1962: 80% d'origine européenne
- ⌘ En 2005: moins de 40% d'origine européenne
- ⌘ En 1920: 1,5 millions d'hommes de plus que les femmes
- ⌘ En 2010: autant de femmes que d'hommes

8



MIGRANTS

A/ Etat des lieux

- ⌘ La dédramatisation par les chiffres
- ⌘ Situation économique et sociale des immigrants
- ⌘ L'Islam et les Musulmans

9



1/ Emploi des immigrants

- ⌘ 2,3 millions d'actifs en 2005 (= travailleurs + chômeurs)
- ⌘ Taux de chômage en 2004 (cf Fiches INSEE 2005-2006, p 89):
 - ☒ Immigrés étrangers:19% (U.E.:7,3%, Afrique y compris Maghreb:27,8%)
 - ☒ Immigrés naturalisés:14,4%
 - ☒ Français de naissance:9,2%
- ⌘ 65% des immigrants sont ouvriers ou employés (53% pour ensemble des actifs)
- ⌘ Métiers délaissés, conditions de travail difficiles
- ⌘ Statut précaire: 14% en CDD (9% pour les non-immigrés)

10



2/ Niveau de vie des immigrants

- ⌘ Revenus inférieurs de 1/3 au reste de la population
- ⌘ Atténué par redistribution: 20% après impôts et prestations sociales
- ⌘ Trois fois plus de pauvres parmi les immigrants (18%, même 27% chez les Maghrébins) que dans le reste de la population (5,1%)

11



3/ Accès des immigrants à l'éducation: A) Le handicap

- ⌘ Deux fois plus de non-diplômés (48%) que le reste de la population (22%)
- ⌘ Immigration universitaire importante:
 - ☒ Passage de 10 000 à 50 000 étudiants entre 1990 et 2000
 - ☒ Passage de 6% à 24% de diplômés de l'enseignement supérieur
- ⌘ Evaluation d'entrée en 6ème: moyenne 10% plus basse que pour les autres élèves
- ⌘ Baccalauréat: 22% de réussite en moins que pour les autres élèves

12



3/ Accès des immigrés à l'éducation: B) Les causes du handicap

- ⌘ La catégorie socio-professionnelle des parents: en 2001, 71% des collégiens immigrés étaient enfants d'ouvriers ou d'inactifs, contre 39% pour les autres enfants
- ⌘ A caractéristiques familiales ou sociales comparables, résultats identiques à ceux des français de naissance
 - ⊞ Passage de 10 000 à 50 000 étudiants entre 1990 et 2000
 - ⊞ Passage de 6% à 24% de diplômés de l'enseignement supérieur
- ⌘ Une répartition inégale dans les écoles: à Bordeaux, en 2005, 10% des collèges scolarisaient 44% des élèves originaires d'Afrique (sub-saharienne et maghreb) ou de Turquie

13



MIGRANTS

A/ Etat des lieux

- ⌘ La dédramatisation par les chiffres
- ⌘ Situation économique et sociale des immigrants
- ⌘ L'Islam et les Musulmans

14



L'Islam et les Musulmans: A) En France

- ⌘ Leur nombre: Chiffre officiel inconnu (statistiques religieuses et ethniques interdites)- Estimé à 4 millions en 2008 (6,4% de la population)- 1ère religion minoritaire
- ⌘ Leur pratique religieuse (enquêtes IFOP-La Croix 1/08/2011)
 - ⊞ Croyants pratiquants: 41% - Croyants non-pratiquants: 34% - D'origine musulmane mais ni croyants ni pratiquants: 22%
 - ⊞ Fréquentation de la mosquée: 2000 mosquées ou lieux de culte, 16% en 1989, 25% en 2011
 - ⊞ Pratique du jeûne pendant le Ramadan 2011: 71% le pratiquent entièrement (contre 60% en 1989), 9% quelques jours et 20% pas du tout (contre 33% en 1989)
 - ⊞ % de pratiquants (41%) plus élevé que chez les catholiques (5%)
 - ⊞ Il y a 10 fois plus de catholiques que de musulmans, mais ceux-ci sont presque aussi nombreux à accorder une grande place à la religion

15



L'Islam et les Musulmans: B) A Marseille

- ⌘ L'estimation de leur nombre varie du simple au double: 120 000 selon N° spécial CDES Avril 2007, 200 000 à 250 000 selon JDD 12/03/2011 et Der Spiegel, Nov 2011)
- ⌘ Le nombre de pratiquants: le % national de 41% conduit à une fourchette entre 50 000 et 80 000 pratiquants musulmans
- ⌘ Les catholiques pratiquants (5% des 430 000 baptisés) sont environ 20 000...donc 3 à 4 fois moins nombreux
- ⌘ Les musulmans ont 73 lieux de prière, mais pas de mosquée
- ⌘ Autres estimations pour Marseille: 80 000 juifs, 80 000 arméniens, 20 000 protestants et 10 000 orthodoxes
- ⌘ 20 000 fidèles pour l'Aid au Parc Chanot (La Provence, 7/11/2011)

16



L'Islam et les Musulmans: c) Conclusions

- ⌘ Extension de l'Islam en France, notamment à Marseille, en présence de sécularisation et déchristianisation avancée
- ⌘ L'Islam avait disparu d'Europe Occidentale et donc les musulmans d'aujourd'hui sont presque tous immigrés ou enfants d'immigrés
- ⌘ La visibilité et la capacité de mobilisation de l'Islam sont plus grandes que chez les catholiques (plus urbains et plus jeunes)

17



MIGRANTS

B/ L'intégration des immigrés

- ⌘ L'intégration en général
- ⌘ L'intégration par le travail
- ⌘ L'intégration par la culture

18



MIGRANTS

B/ L'intégration des immigrés

- ⌘ L'intégration en général
- ⌘ L'intégration par le travail
- ⌘ L'intégration par la culture

19



L'intégration en général

- ⌘ Ambiguïté des termes: le vocabulaire politique a besoin de flou (la démocratie règle les conflits par les mots, pas par la violence), le vocabulaire du sociologue ou du statisticien a besoin de précision
- ⌘ On parlait autrefois d'assimilation, aujourd'hui d'intégration, pour respecter certaines différences culturelles
- ⌘ La politique d'intégration n'est pas un choix, c'est une nécessité: tous les pays européens en ont une
- ⌘ Les modèles d'intégration sont plus différents dans les discours que dans les politiques effectivement suivies

20



L'intégration en général (suite)

- ☞ Deux grands types d'intégration:
 - ☐ le "modèle français", avec intégration aussi complète que possible grâce à l'école de la République,
 - ☐ le "modèle multiculturel" qui reconnaît et conserve les différences de culture et de comportement, pas seulement chez les immigrés
- ☞ Le "modèle français" s'est en réalité adapté (Zones d'Education Prioritaires, discrimination positive, même si officiellement uniquement critères géographiques ou sociaux)
- ☞ Le "modèle multiculturel" a été choisi par la Grande Bretagne, l'Allemagne, les Pays-Bas mais tous "en reviennent"

21



Pourquoi l'intégration des immigrés et de leurs enfants est-elle difficile?

- ☞ Concentration dans des "ZUS", marginalisation renforcée par le chômage qui, aussi, affaiblit les familles
- ☞ La crise favorise l'assistance (qui humilie et installe dans un statut de victime)
- ☞ Les choix collectifs ont favorisé les fonctionnaires et les gens âgés, ce que sont rarement les enfants d'immigrés
- ☞ Notre système politique gérontocratique et avec cumul des mandats est peu ouvert aux femmes et aux immigrés
- ☞ L'affaiblissement du patriotisme et le laxisme des mœurs troublent des immigrés de culture plus traditionnelle
- ☞ Notre critique démocratique permanente sur l'école, l'armée, la justice, la politique et le non-respect de l'autorité ne favorise pas l'intégration

22



Réactions des enfants d'immigrés aux difficultés d'intégration

- ☞ Soit repli pathologique sur une tradition sans rapport avec la société où ils vivent (parfois, traditionalisme machiste exacerbé, mariages forcés, retour du voile)
- ☞ Soit abandon de toute référence, désocialisation, refus de poursuivre la scolarité, gangs des rues, commerce de drogue
- ☞ Favoriser leur intégration est donc d'une urgence presque absolue: 37% des Franciliens de 18 à 20 ans sont enfants d'immigrés et un quart d'entre eux se sentent discriminés (La Croix, 29 Mars 2010)

23



MIGRANTS

B/ L'intégration des immigrés

- ☞ L'intégration en général
- ☞ L'intégration par le travail
- ☞ L'intégration par la culture

24



Intégration par le travail des immigrés

- ☞ Entre 1963 et 1975, c'est nous qui sommes allés chercher des travailleurs Portugais, puis Maghrébins.(132 000 en 1973)
- ☞ Après les trente glorieuses, ils deviennent en partie indésirables
- ☞ Les travailleurs autochtones, habitués à être une population homogène et craignant une mondialisation et une compétition plus forte, ont du mal à accepter l'étranger
- ☞ Malgré conditions d'immigration plus difficiles, toujours des candidats pour venir sans papiers, des filières clandestines, et des employeurs pour profiter d'une main d'œuvre bon marché

25



Intégration par le travail des enfants d'immigrés

- ☞ A diplôme égal, un enfant d'immigré, surtout s'il est musulman (La Croix, 29 Mars 2010) a deux fois plus de mal à se faire embaucher
- ☞ Si on veut efficacement lutter contre la discrimination il faut absolument des statistiques ethniques. Interdites en France après le gouvernement de Vichy, elles sont indispensables pour donner des « indicateurs chiffrés de discrimination »
- ☞ Le CV anonyme (sans nom, prénom, adresse, lieu de naissance) permet de mettre en évidence la discrimination (plus par les individus que par les professionnels de l'embauche, cf La Poste) mais ne devrait être que provisoire

26



MIGRANTS

B/ L'intégration des immigrés

- ☞ L'intégration en général
- ☞ L'intégration par le travail
- ☞ L'intégration par la culture

27



Notre culture est faite pour s'enrichir

- ☞ En France, nous sommes tous pluri-culturels (par ex. culture à la fois méditerranéenne, catholique, française, européenne...)
- ☞ Toutes les cultures sont « métissées »
- ☞ Une culture immobile est une culture morte (langue morte: utilisable, mais ne change pas)
- ☞ Il n'y a pas de valeurs proprement Françaises:
 - ☐ Principes moraux divers en France (cf extrême-gauche et extrême-droite)
 - ☐ Certaines valeurs sont communes à toute l'Europe (Droits de l'Homme)

28



Quel effort culturel de part et d'autre?

- ☞ Tout d'abord, **transmettre notre langue**, premier outil d'insertion dont tout le monde est bénéficiaire. Enseignement gratuit et obligatoire?
- ☞ **Ouvrir nos cours d'histoire à la réalité vue par les autres peuples**, pas toujours avec un rôle admirable pour notre pays: croisades, traite des noirs, guerres napoléoniennes, colonisations
- ☞ Etre conscients du **vrai danger de « déculturation »** pour les jeunes qui ont perdu ou jamais connu la culture de leurs parents et qui n'ont pas suffisamment acquis la nôtre

29



Les Eglises et l'immigration

- ☞ Les Eglises sont **inlassablement aux côtés de l'étranger**
- ☞ Elles insistent sur le **respect fondamental du à toute personne humaine**, sur les conditions dans lesquelles doivent être traités les demandeurs d'asile ou les sans-papiers
- ☞ Elles sont à l'**origine d'associations très actives** comme la CIMADE, le CCFD, le Secours Catholique, la Pastorale des Migrants
- ☞ Tout en admettant en principe le besoin de **maîtriser les flux migratoires**, elles ont, sur le terrain, **beaucoup de mal à l'accepter en pratique**

30



Lettre du Conseil d'Eglises Chrétiennes à D.de Villepin, Premier Ministre, le 25 Avril 2006

« ...Il serait regrettable que tous ceux qui aspirent à poursuivre légalement et paisiblement leur vie en France en soient empêchés du fait d'une trop grande rigueur des textes et des conditions posées. »

31



- ☞ 297 « L'immigration doit être une ressource, plutôt qu'un obstacle au développement »
- ☞ « Les migrations de personnes en quête de meilleures conditions de vie **augmentent** » (disparité économique, déplacements plus faciles)
- ☞ « Les immigrés, dans la majorité des cas, **répondent à une demande de travail** qui, sans cela, resterait insatisfaite »

- ☞ 298 « La réglementation des flux migratoires selon des critères d'équité et d'équilibre est une des conditions indispensables pour obtenir que les insertions adviennent avec les garanties requises par la **dignité de la personne humaine** (JP2.2001). Les immigrés doivent être accueillis en tant que personnes et aidés, avec leurs familles, à s'intégrer dans la vie sociale (Cat.Eg.Cath.1992) »
- ☞ « Le regroupement familial doit être favorisé »
- ☞ « En même temps, autant que possible, toutes les conditions permettant **des possibilités accrues de travail dans les zones d'origine doivent être encouragées** » (Vat2, Gaudium et Spes 1966)

32



En conclusion: comment se comporter avec les différents types de « migrants » ?

- ☞ Les **immigrés réguliers**, avec titre de séjour: les aider fraternellement à s'intégrer
- ☞ Les **enfants d'immigrés** (français à 97% après 18 ans): idéalement, leur permettre, sans discrimination (ni négative, ni positive) de prendre une part complète à une société française mieux organisée (moins de chômage), plus respectueuse de ses institutions (moins de critique systématique!) et plus fraternelle
- ☞ Les **demandeurs d'asile**: l'interdiction de travailler pendant un an en fait facilement des travailleurs clandestins. Ont besoin des associations. Les déboutés, deviennent souvent irréguliers
- ☞ Les **immigrants en situation irrégulière**: consensus difficile. Faut-il : Appliquer la loi avec rigueur et les expulser? Changer la loi? Tous les régulariser? Ne plus contrôler le flux d'immigration? En régulariser certains (motifs de travail, famille, santé...)?

33



Pour traiter d'immigration il faut donc si possible, comme le disait aux Semaines Sociales 2010 Dominique Schnapper en citant ce compliment qu'on avait fait sur son père Raymond Aron à son décès:

« Avoir la tête froide et le cœur chaud »

34



Compléments

35



Les demandeurs d'asile en France

en 2010 (AFP, le 06/04/2011, rapport OFPRA)

- ❖ La France est 1^{er} pays d'Europe et 2^{ème} au monde pour le nombre de demandeurs: USA: 55 500 - France: 52 700 - Allemagne: 48 800 - Suède: 31 800 - Belgique: 19 950)
- ❖ En 2010, 10 340 personnes ont obtenu le statut de réfugié
- ❖ Il existe aujourd'hui 160 500 personnes avec le statut de réfugié, sous la protection de l'Ofrpa
- ❖ Ils sont surtout venus du Srilanka, du Cambodge, du Congo, de Turquie, de Russie, du Vietnam et du Laos

36



Définition du réfugié

⌘ Le terme « réfugié » s'appliquera à toute personne qui (...) craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays (...)

⌘ Convention de Genève, 28 juillet 1951

37



Législation concernant les fils d'étrangers, nés en France

⌘ Tout enfant né en France, depuis 1980, de parents étrangers acquiert, de plein droit et de façon automatique, la nationalité française à ses 18 ans si, à cette date :

- ☒ il réside en France
- ☒ et s'il a eu sa résidence habituelle en France pendant une période continue ou discontinue d'au moins 5 ans, depuis l'âge de 11 ans

38



Scolarisation en France d'enfants de parents sans papiers

Tous les enfants mineurs présents sur le territoire français doivent être scolarisés sans condition de régularité de séjour de leurs parents ou de leurs responsables légaux, ni de condition d'entrée dans le cadre du regroupement familial.

39